

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48
Nb. de représentés : 4
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/229 :

Basse-Terre - Groupe d'habitation Jolifond (LTS) : Vente du bien cadastré section IK n°220 aux consorts ICHIZA et PALLY

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Accusé de réception en préfecture
974-919740164-20260901-2026-5-229-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception en préfecture : 04/09/2026

DAVID LORION

Affaire n°05/229 : Basse-Terre - Groupe d'habitation Jolifond (LTS) : Vente du bien cadastré section IK n°220 aux consorts ICHIZA et PALLY.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire expose à l'Assemblée que la Commune de Saint-Pierre reste propriétaire de Logements Très Sociaux (LTS) dans divers groupes d'habitation et qu'il est nécessaire de poursuivre la cession de ces logements à leurs attributaires.

- VU la Délibération du Conseil Municipal du 26/05/2009 affaire n°13/639 autorisant la vente au profit de Mme Marie Simone ICHIZA du LTS sis au n°82 rue Auguste Lacaussade (groupe d'habitation Joli fond) référencé au cadastre section IK n°220, moyennant le prix de 31 000 € (prix de vente péréqué hors frais).

Mme Marie Simone ICHIZA est décédée le 26/05/2018 et l'acte de vente n'a pas pu être signé avant son décès. Ses ayants droit ci-dessous nommés ont manifesté leur souhait de poursuivre l'acquisition du logement.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER la cession suivante :**

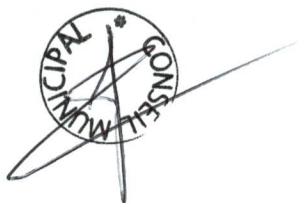
Acquéreurs	Référence cadastrale	Surface cadastrale	Groupe d'habitation	Adresse	Situation
Consorts ICHIZA et PALLY Jean Christophe ICHIZA PALLY Severine PALLY Marinette	IK n°220	131 m ²	Joli fond	82 rue Auguste Lacaussade (97410)	Bâti

- **De DIRE que les autres termes de la Délibération du Conseil Municipal 26/05/2009 affaire n°13/639 susvisée restent inchangés.**

Le recouvrement de cette recette sera opéré sur le budget communal

- **De L'AUTORISER à SIGNER tous documents liés à cette affaire notamment l'acte authentique de cession et toutes formalités préalables (promesse de vente, compromis et/ou autres documents).**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION